

L'économie africaine en 2021, Agence française de développement

15 mars 2021



Le 28 janvier dernier, lors d'une [conférence en ligne](#), l'Agence française de développement (AFD) a présenté l'ouvrage collectif *L'économie africaine 2021*. Composé de six chapitres, il détaille les dynamiques actuellement à l'œuvre sur le continent et vise à modifier les représentations les plus courantes de l'Afrique. Sa rédaction s'inscrit dans la stratégie « [Tout Afrique](#) » de l'AFD, lancée en 2017.

Le premier chapitre indique que, malgré un recul du PIB de 2,6 % en 2020, l'économie africaine a globalement mieux résisté à la pandémie de Covid-19 que celle du reste du monde (- 4,4 %). Les États ont adopté des mesures visant à soutenir l'activité à hauteur de 2,5 % du PIB en moyenne, mais l'insuffisance des recettes publiques, leurs difficultés à emprunter et les sorties de capitaux risquent de fragiliser les pays à long terme. Dans ce contexte, les secteurs exposés (tourisme, transport, minerais, etc.) et les petites entreprises sont particulièrement vulnérables. Selon le Fonds monétaire international, cette crise risque d'effacer dix ans de progrès économique.

Le troisième chapitre de l'ouvrage est consacré à l'agriculture en Afrique de l'Ouest. Secteur clé pour la réduction de la pauvreté, elle génère, en 2018, 15,6 % du PIB et 54 % des emplois de cette région. En prenant l'exemple du Sénégal, les auteurs estiment que l'agro-écologie, dans un contexte de hausse limitée des surfaces cultivées, pourrait être une troisième voie de développement, entre l'agriculture fortement dépendante des intrants et l'agriculture dite « traditionnelle » y ayant peu recours. Tout en limitant les externalités négatives, elle permettrait la hausse de la production et de la productivité. Toutefois, son adoption est retardée par un manque de soutien public, d'appui et de conseil, des durées de retours sur investissement plus longues ainsi que par l'aversion au risque de producteurs fragiles.

Enfin, l'ouvrage apporte des informations sur la notion « d'émergence » appliquée à l'Afrique, sur les régimes de change, les défis que devra relever le marché du travail pour l'intégration des jeunes ainsi que l'impact de la gouvernance publique sur le secteur privé.

Amandine Hourt, Centre d'études et de prospective

Source : [Agence française de développement](#)